



Conseil économique et social

Distr. générale
14 mai 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen ministériel annuel : mise en œuvre des objectifs
convenus et des engagements pris sur le plan
international en matière de développement durable**

Déclaration présentée par l'Association des centres du commerce international, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2008/100.



Déclaration

La Conférence de l'Association des centres du commerce international sur le commerce au service de la paix et de la stabilité, organisée avec l'aide et sous les auspices du Département des affaires économiques et sociales et du Conseil économique et social, a eu lieu le 2 mai 2008 dans l'auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Il s'agissait de la deuxième conférence de ce type, la première ayant eu lieu l'an dernier à l'hôtel de ville d'Oslo.

Le développement durable est indispensable à la paix et à la stabilité et le commerce international est un puissant outil au service d'un tel développement. Le commerce, propice à l'expansion des marchés et à la multiplication des réseaux de fournisseurs, est un moteur particulièrement dynamique du développement durable. Les investissements en faveur des capacités de production sont stabilisés en présence d'une vaste clientèle sans aucune dépendance à l'égard d'un marché donné. De même, la diversification des fournisseurs de composantes et de matières premières contribue à la durabilité en diminuant la vulnérabilité de l'approvisionnement.

Les centres du commerce international, de par leur action en faveur du commerce bilatéral, sont des agents dynamiques de développement économique qui ont aidé de nombreuses régions à prospérer. L'Association des centres du commerce international est une organisation privée, à but non lucratif et non politique, mais ses membres peuvent être des personnes, partenariats ou entreprises publics, semi-publics, privés, à but lucratif ou non lucratif. En dépit de leurs différences structurelles et opérationnelles, tous les membres de l'Association sont unis dans leur détermination à développer le commerce en tant qu'instrument de paix et de stabilité. L'Association poursuit cet objectif depuis sa création en 1970, mais depuis la destruction du World Trade Center de New York le 11 septembre 2001, ses membres se consacrent encore davantage à cet aspect de sa mission.

Cette conférence avait plusieurs objectifs :

1. Sensibiliser le public au fait que le commerce peut être un instrument efficace pour ce qui est d'assurer la paix et d'encourager la stabilité;
2. Renforcer les relations et examiner les possibilités de collaboration entre l'Association et ses membres et des organisations s'occupant de développement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies;
3. Consolider les partenariats en place et chercher à en établir de nouveaux au titre de projets utilisant les capacités de développement commercial de l'Association et de ses 316 membres dans le monde entier, en mettant à contribution la Fondation nouvellement créée de l'Association;
4. Mobiliser les entreprises et encourager le dialogue sur la capacité du commerce international de promouvoir le développement; et
5. Inciter les centres du commerce international dans le monde entier à poursuivre leurs travaux, étant entendu qu'en favorisant le commerce ils contribuent à la paix.

Pour faire fond sur le succès de cette manifestation, l'Association des centres du commerce international a l'intention de :

1. Poursuivre la couverture médiatique de cette question et de cette manifestation spécifique;
 2. Appuyer les efforts d'autres centres du commerce international dans le monde entier qui souhaitent organiser des manifestations analogues;
 3. Organiser la troisième manifestation de ce type au printemps de 2009, dans un lieu à déterminer;
 4. Continuer d'examiner en collaboration avec S. E. Francisco Lorenzo, de la République dominicaine et d'autres, la question de la participation au sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement; et
 5. Évaluer les propositions de projets en Palestine, en République populaire démocratique de Corée, en Afghanistan et en Iraq, susceptibles de concrétiser la notion du commerce au service de la paix et de la stabilité.
-